

Commune de Puissalicon



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11
du code général des collectivités territoriales

Séance du 24/09/2024

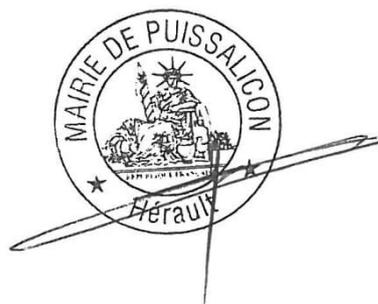
Heure : 19:00

Lieu : Mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21/05/2024
2. Versement sur le Budget Principal de la Commune (40600) de la Recette d'Investissement du FCTVA correspondante aux dépenses d'Investissement de l'exercice 2022 du Budget annexe de l'Aire de lavage (40601)
3. Convention pour la mise en œuvre d'une Police pluri communale Magalas-Puissalicon
4. Convention entre la Commune de Puissalicon et la CCAM pour la réalisation d'opérations de contrôle de la conformité et de suivi des travaux inhérents aux autorisations d'urbanisme
5. Modification du Tableau de l'effectif communal
6. Liste des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT et conformément à la délibération n°2020-24 du 10/06/2020
7. Questions et informations diverses

Puissalicon le 20/09/2024



Michel FARENC
Maire